

Le Maroc a une obligation morale envers ses migrants

ÉTUDE Une étude sur les migrants irréguliers au Maroc est en cours de réalisation par l'Institut de recherche sur les politiques publiques (IPPR) et le CCME. *Le Soir échos* en dévoile ici les résultats préliminaires, avant le rapport définitif prévu pour la fin de l'année.

SELMA T. BENNANI

Depuis 2005, date des événements sanglants de Sebta et Mellila qui ont coûté la vie à de nombreux migrants subsahariens tentant de rejoindre les enclaves espagnoles, la question de la situation des migrants irréguliers au Maroc fait de plus en plus l'objet de travaux de recherche, ainsi qu'une mobilisation grandissante de la société civile.

Mercredi dernier à Rabat, une journée a été consacrée au sujet, sous la houlette de la plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers (PICUM), en collaboration avec le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et l'Institut de recherche sur les politiques publiques (IPPR). Au cours de la journée, les résultats préliminaires d'une étude sur les migrants irréguliers au Maroc ont été dévoilés.

Les résultats finaux de l'étude seront quant à eux prêts d'ici fin 2012. Il y est dit d'abord que le Maroc n'est plus uniquement un pays de transit, mais un lieu où des migrants finissent par s'établir pour une durée plus longue. Une prise de conscience de ce nouveau visage migratoire par les autorités marocaines est indispensable pour agir selon ce nouveau contexte.

Image exagérément romantique de l'émigration

Avant leur départ de leur pays d'accueil, les migrants subsahariens ne savent pas vraiment



Driss El Yazami (président du CNDH et du CCME) est entouré de Myriam Cherti (chargée de recherche principale de l'étude réalisée), ainsi que Didier Vanderslycke, membre du comité exécutif du PICUM.

ce qui les attend. Ils possèdent peu d'informations sur le trajet les menant au Maroc, ainsi que sur le passage vers l'Europe. Ils suivent juste un « rêve » dont les contours sont assez flous. Ils continuent à avoir une image « exagérément romantique » de l'émigration, comme le souligne l'étude. Il faut noter également que ces migrants partent pour partir, sans établir au préalable un véritable projet d'émigration. Les pressions venant de leur famille ainsi que d'amis de l'étranger accélèrent d'ailleurs leur départ. Autant d'incertitudes favorisent immanquablement une arrivée au Maroc semée d'embûches. « Vu que la plupart d'entre eux retourne au Maroc après en avoir été expulsés, ils ne comprennent pas toujours les règles de sécurité ou l'application des lois et réglementations dans différents endroits du pays », dé-

taille Myriam Cherti, chargée de recherche principale de l'étude. Face à la problématique des migrants subsahariens, il semblerait que le Maroc n'apporte que des solutions d'urgence, à court terme. Or une urgence qui date depuis près d'une décennie ne devrait plus en être une. « Même si on remarque une différence de traitement par les autorités marocaines, selon que le migrant soit à Oujda ou à Rabat par exemple », précise Myriam Cherti. Les autorités sont en effet plus clémentes à l'égard des migrants en situation irrégulière dans des villes non frontalières comme Rabat.

Emplois précaires

Les chanceux qui auront réussi à passer à travers les filets de sécurité tentent alors de chercher du travail au Maroc. Des emplois précaires du fait de leur situation, le plus souvent dans la construction, l'agriculture et la vente ambulante. Selon Abdelhamid El Jamri, président du comité des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants, le Maroc aurait pourtant tout à gagner à régulariser ces migrants, qui viendraient combler un déficit en main-d'œuvre et savoir-faire dans des métiers dans le BTP. L'étude dévoile d'ailleurs que les migrants préféreraient être migrants réguliers au Maroc plutôt qu'irréguliers en Europe.

Obligation morale

Les nouvelles formes de migration irrégulière représentent donc un nouveau défi pour les autorités marocaines. Le respect des droits humains est avancé comme une priorité, au vu des discriminations et traitements abusifs

dont sont victimes de nombreux migrants vivant au Maroc.

Le Maroc, pays connu pour être un grand pays d'émigration, porte donc sur ses épaules une responsabilité majeure. Immigrés dans d'autres Etats du monde, les Marocains, chacun à son échelle, ainsi que l'Etat, ont donc une « obligation morale d'être cohérent avec leur attitude de défense des droits des migrants, et doivent faire preuve de compréhension des problèmes auxquels ils sont confrontés ».

Parler l'arabe pour s'intégrer

On pense souvent, à tort, que les migrants francophones ont plus de chance de s'intégrer au Maroc que les migrants anglophones. L'étude prouve le contraire. « Ce qui fait la différence, c'est plutôt le statut du migrant », précise Myriam Cherti, cheville ouvrière de l'étude. Anglophones et francophones sont donc logés à la même enseigne. Par contre, parler arabe apparaît comme un grand atout d'intégration dans la société marocaine. La confession religieuse joue également un rôle considérable. Les musulmans sont ainsi plus facilement acceptés par les Marocains que les non-musulmans. En somme, ce sont les points communs entre autochtones et migrants qui atténuent la peur de la différence face à l'étranger.